

**Transports publics : maintenons les cartes journalières !**

Depuis bientôt 20 ans, les Communes suisses peuvent acheter des cartes journalières et les vendre à leurs habitants leur permettant ainsi de voyager en transports publics durant une journée sur l'ensemble du territoire suisse, pour un coût d'environ CHF 50.-. Dans notre Canton, cette prestation représente plus de 6'000 cartes vendues annuellement. En Suisse, ce chiffre représente 1,5 million de cartes !

Les usagers réguliers et les pendulaires peuvent bénéficier d'une offre adaptée à leurs besoins. Cependant, pour l'utilisateur occasionnel, ne possédant pas au minimum un abonnement ½ tarif, les déplacements occasionnels en train restent très cher, c'est une des raisons pour lesquelles ce service correspond à une véritable demande. Prenons un cas pour illustrer la situation : Pour se rendre à Zurich ou à Genève, depuis Glovelier pour l'exemple, l'usager qui privilégiera un déplacement en train payera près de 130 francs en tarif plein (CHF 65.- avec un ½ tarif).

A ce jour, les Jurassiennes et les Jurassiens peuvent trouver ces cartes auprès des communes de Porrentruy et de Delémont. Leur accès est simple, sans tracasseries administratives et à portée de tous, par internet, mais également par téléphone, ce qui est apprécié, par les séniors notamment. En situation normale (hors Covid entendons-nous), les 17 cartes à disposition de la population jurassienne font l'objet de réservation à hauteur de 99% de leur disponibilité.

C'est avec étonnement que nous avons appris que l'Alliance SwissPass annonçait en fin d'année 2020, la fin de ce système de vente des cartes journalières pour décembre 2023. Dans son communiqué, l'Alliance informait que "la vente ne couvre plus ses coûts et subit d'importantes fluctuations" et prétendait que "les charges de distribution, que ce soit entre la branche des TP et les communes ou entre les communes et la clientèle ne cessent d'augmenter".

Nous sommes également convaincus de l'importance des transports publics au niveau de la protection de l'environnement. Par ailleurs, donner la possibilité de voyager occasionnellement en transports publics à une partie de la population qui ne peut pas se le permettre financièrement parlant, est une prestation sociale importante à nos yeux. L'offre actuelle donne entière satisfaction à des utilisateurs résidents dans un canton périphérique comme le nôtre. Dès lors, il n'est pas envisageable que nous ne réagissions pas pour affirmer notre désaccord face à cette décision.

Dans ces conditions et en tant que commanditaire de l'offre des transports sur son territoire, le Canton du Jura doit donc affirmer sa volonté de continuer à offrir une prestation appréciée de la population et qui s'inscrit dans une politique favorable à une mobilité respectueuse de l'environnement et accessible à tout le monde.

**Pour toutes ces raisons, le Parlement jurassien signifie à l'Alliance SwissPass et aux CFF qu'il s'oppose avec vigueur à leur projet d'abandon des cartes journalières. De plus, le Parlement jurassien souhaite une action du Conseil fédéral pour garantir le maintien de cette prestation.**

Le responsable de la résolution :

Nicolas Girard

Delémont, le 31 mars 2021

Groupe PDC - JDC

Groupe PS

Groupe Vert.es et CS-POP

Groupe PLR

Groupe PCSI + PVL

Groupe UDC